## SAFETY DATA SHEET



Date d'émission 29-janv.-2015 Date de révision 03-mars-2025

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Sure Klean® Strippable Masking

Autres moyens d'identification

Code du produit 20046

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandéeRéservé aux utilisateurs professionnels.Utilisations contre-indiquéesAucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Manufacturer Address** 

PROSOCO, Inc. 3741 Greenway Circle Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence 8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

785-865-4200 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

#### Classification

Cancérogénicité Catégorie 2

## Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### Avertissement

#### Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer



Aspect crème État physique liquide Odeur Aucun renseignement disponible

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

## Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

## Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

autres informations

## 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Titanium dioxide	13463-67-7	1 - 5	*

<sup>\*</sup> The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

## 4. Premiers soins

#### **PREMIERS SOINS**

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en

soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Wash off immediately with plenty of water while removing contaminated clothing and shoes.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais.

Ingestion Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Peut causer une irritation.

#### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

### Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de

protection individuelle requis.

Précautions environnementales

**Précautions environnementales** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Empêcher

d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants

correctement étiquetés.

## 7. Manutention et stockage

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit

sec et frais.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Titanium dioxide	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m³ total dust	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup>
13463-67-7	_	(vacated) TWA: 10 mg/m³ total	TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup> CIB 63 fine
		dust	TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup> CIB 63 ultrafine,
			including engineered nanoscale

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une

protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants

atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la

réglementation locale en cours.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**ASTM D 3278** 

## 9. Propriétés physiques et chimiques

## Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liauide **Aspect** crème

Odeur Aucun renseignement

disponible

seuil de perception de Aucun renseignement couleur blanc

disponible l'odeur

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

7.92

Point de fusion/point de congélation 0 °C / 32 °F

Boiling point / boiling range Aucun renseignement disponible

> 100 °C / > 212 °F Point d'éclair

taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

supérieure

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible densité de vapeur

densité 1.05

Solubilité dans l'eau

Aucun renseignement disponible Solubilité dans d'autres solvants Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité cinématique Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Viscosité dynamique

## 10. Stabilité et réactivité

## Réactivité

Aucune donnée disponible

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

#### Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

## Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Peut causer une irritation

**Inhalation** Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.

**Ingestion** NE PAS goûter ou ingérer.

## Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation		
Titanium dioxide	> 10000 mg/kg (Rat)				
13463-67-7					

## Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Peut causer une irritation.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène. \* Titanium Dioxide has been associated with lung cancer where the exposure is to the respirable, dry powder form of the material. However, due to the physical nature of this product (liquid), exposures are not expected unless after product dries it is abraded and

air borne dust is created.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide	-	2B	-	X
13463-67-7				

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Effets sur les organes cibles
Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Poumons, Appareil respiratoire.
Aucun renseignement disponible.

#### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

## Toxicité aiguë inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 13980 mg/kg ETAmél (cutané) 13967 mg/kg mg/l

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

## Écotoxicité

## Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### **Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**DOT** Not Regulated for all modes of transportation.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## **Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

## Règlements fédéraux aux

États-Unis

### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
vinyl acetate - 108-05-4	108-05-4	0.1 - 1	0.1

#### SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

## CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

# États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Titanium dioxide - 13463-67-7	Carcinogen

## Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Titanium dioxide 13463-67-7	X	X	X
Ammonium hydroxide 1336-21-6	Х	X	X
vinyl acetate 108-05-4	Х	X	Х

## 16. Autres renseignements

NFPA Risques pour la santé 1 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

<u>HMIS</u> Risques pour la santé 1 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Χ

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission29-janv.-2015Date de révision03-mars-2025

Note de révision

Sections de la FS mises à jour 3 Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique